COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS

Rapport 2021 sur l'année 2020, version 1.0 publiée le 15/09/2021.

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en oeuvre des Dix principes du **Global Compact des Nations Unies** et soutenant les objectifs des Nations Unies.

Nous apprécierions vos commentaires sur son contenu.

COMMUNICATION ON PROGRESS

This is our **Communication on Progress** in implementing the Ten Principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

Table des matières

Déclaration de soutien continu au pacte mondial des nations unies 3
Invenio Flory 4
La société 4
Manifeste 4
Nos quatre principes intangibles 5
Correspondance des principes du Global Compact et d'Invenio Flory 5
Le respect des personnes 6
Le respect des idées 8
Le respect des connaissances 9
Le respect des ressources 11

DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Flory Brisset, Présidente d'Invenio Flory, photo par Cécile Muzard

Chers lecteurs,

Depuis 2020, nous affirmons notamment par notre adhésion au Global Compact des Nations Unies (GC), notre engagement en faveur du développement durable ainsi que l'application et la promotion de ces dix principes fondamentaux.

Ces principes ont toujours été sous-jacents aux décisions que j'ai prises pour le studio depuis sa création il y a dix ans. Ce rapport est l'occasion de dresser un bilan sur l'année écoulée et de renouveler notre engagement à respecter et diffuser les valeurs du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Les mesures politiques liées à la crise sanitaire mondiale ont montré que dans les pays les plus « développés » les acquis d'hier tant concernant les droits de l'homme, que les droits du travail ou de la lutte contre la corruption peuvent être remis en question très rapidement. Il est ainsi de notre devoir de continuer à défendre ces droits ici et ailleurs, le Global Compact est l'une des briques y participant et nous encourageons nos clients et fournisseurs à y adhérer.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous encourage à nous faire part de vos remarques et suggestions dans une logique d'amélioration continue.

Flory Brisset, Présidente et fondatrice d'Invenio Flory,

INVENIO FLORY

LA SOCIÉTÉ

Véritable laboratoire de recherche et d'expérimentation, Invenio Flory dessine depuis 2011 un nouveau champ d'expression créatif, multidimensionnel, où l'innovation est transversale aux matières, pratiques et domaines. Invenio Flory apporte des réponses créatives complexes à la création d'œuvres ornementales en matériaux souples, par les outils du design et des métiers d'arts.

L'exploration des connaissances et des savoir-faire traditionnels par le biais de technologies et procédés innovants permet de mettre au point des procédés exclusifs de création et de transformation de la matière.

Flory Brisset y mène une réflexion émancipatrice autour des pratiques manuelles érigeant les techniques textiles et artisanales en «contre-pouvoir» afin d'en transgresser l'héritage historique et sociologique : elle milite ainsi pour la création libre, avec ses armes, celles de l'artisanat.

MANIFESTE

Chez Invenio Flory, nous préférons les actes aux longs discours, la durabilité fait partie intégrante de notre mode de pensée ainsi :

- Lorsque l'on connaît le travail des autres, que l'on comprend sa valeur, on ne le méprise pas;
- Lorsque l'on connaît les matières, on sait qu'il n'y en a pas de mauvaise, juste de mauvaises manières de s'en servir, que le déchet des uns est la ressource des autres;
- Lorsque l'on connaît la confiance, on se transcende pour donner le meilleur de soi;
- Lorsque l'on connaît la valeur du temps, on le respecte, car il ne se rattrape jamais;
- Lorsque l'on comprend les ressorts de la connaissance, de l'information et de la culture, on les respecte et les défend, car c'est ce qui fait notre liberté de penser, c'est ce qui nous rend libres;
- Lorsque l'on connaît l'impact de ses décisions et de ses actes, on respecte l'Humain et son environnement.

Nous sommes certains que la durabilité sociale et environnementale ne peut s'acquérir que par une intégration totale de ces principes à l'ensemble d'une société et non par des actions de compensation externe.

Invenio Flory se construit ainsi autour de valeurs fondamentales prônant un développement local, égalitaire et durable ancré sur la connaissance et la liberté des personnes et des idées.

NOS QUATRE PRINCIPES INTANGIBLES

CORRESPONDANCE DES PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT ET D'INVENIO FLORY

Nos engagements s'appuient sur nos quatre principes intangibles, ces quatre principes sont liés aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) et aux dix principes du Global Compact de la façon suivante :

Le respect des personnes

Dix principes du Global Compact :

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme ;
Principe 2 : à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme ;
Principe 4 : à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
Principe 5 : à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants ;
Principe 6 : à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Objectifs de développement durable :

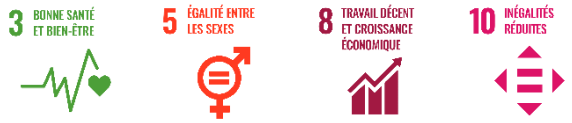

Le respect des idées

Dix principes du Global Compact :

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Objectifs de développement durable :

Le respect des connaissances

Dix principes du Global Compact :

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement ;
Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Objectifs de développement durable :

Le respect des ressources

Dix principes du Global Compact :

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Objectifs de développement durable :

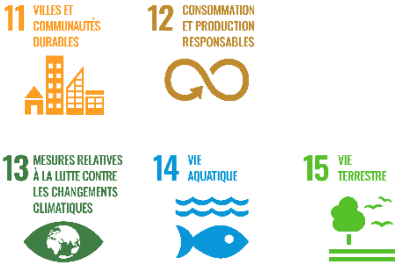

LE RESPECT DES PERSONNES

Nous respectons et valorisons le travail de chacun pour leur diversité de talents et de visions, nos décisions sont régies par l'intelligence collective et par une énergie artistique et humaine sans aucune distinction notamment de genre, de classe ou d'âge.

Cette section renvoie aux sections : «droits humains» et «normes internationales du travail» et plus précisément aux principes n° 1, 2, 4, 5 et 6 du Global Compact des Nations Unies.

DROITS DE L'HOMME

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Cadre et conditions de travail

En matière de droit du travail, nous respectons strictement le droit du travail français qui est l'un des plus protecteurs existants et qui entraîne de facto le respect des normes internationales du travail.

Nous sommes par ailleurs engagés pour offrir les meilleures conditions de travail à notre personnel, ainsi :

- Lors de la rénovation de nos locaux, nous avons prévu un nouvel espace de repas et de repos et avons équipé les locaux de purificateurs d'air filtrant les particules fines, allergènes, virus et bactéries;
- Nous respectons et valorisons le travail de chacun pour leur diversité de talents et de visions; nos décisions sont régies par l'intelligence collective et par une énergie artistique et humaine;
- Nous défendons l'égalité professionnelle, quel que soit le genre, la classe ou l'âge en ne faisant aucune distinction en termes de considération, responsabilités et rémunération, seules les compétences comptent. Lors de nos recrutements, les candidats sont sélectionnés sur des critères uniquement professionnels (formation, expériences et surtout motivation).

Par ailleurs, nos savoir-faire sont pour beaucoup liés aux travaux d'aiguille qui constituent historiquement une occupation aliénante de la main et qui ont longtemps servi une mise à distance de l'esprit des femmes, réduite à la domesticité. Nous transformons ces pratiques en outils créatifs émancipateurs. «*L'admission des femmes à l'égalité parfaite [...] doublerait les forces intellectuelles du genre humain.*» Stendhal, Rome, Naples et Florence, 1817.

Dans nos relations commerciales, nous excluons de nos relations toutes les entreprises, fournisseurs ou clients, qui pourraient avoir recours au travail forcé, au travail des enfants ou à toutes formes d'exploitation des travailleurs. Pour nos fournisseurs, nous privilégions les sociétés de droits français garantissant des standards sociaux élevés.

Droits de l'homme

Nous respectons dans l'ensemble de nos process les droits de l'homme et du citoyen que nous traitions avec nos collaborateurs, fournisseurs, sous-traitants ou clients.

Au-delà de ce respect direct dans notre fonctionnement quotidien, nous dédions 1 % de notre chiffre d'affaires à différentes associations dont :

- 25 % des fonds sont dédiés à la défense du droit des femmes et de la laïcité;
- 24 % des fonds sont dédiés à la défense des libertés fondamentales.

Indicateurs de progrès et évolutions à venir

Dans une logique d'amélioration continue, nous souhaitons renforcer nos actions vis-à-vis de nos collaborateurs, notamment en les impliquant plus directement dans les prises de décisions et en renforçant nos outils d'intelligence collective.

Indicateurs	2020	Objectifs 2021	Évolution sur 1 an (%)
Répartition des contrats (%)			
Contrat à durée indéterminée	100 %	100 %	
Contrat court et précaire (CDD/temps partiel)	0 %	0 %	
Nombre de contrats de formation			
Stage	6	6 à 8	
Alternance	0	1	
Taux d'absentéisme (% arrêt maladie)	6,60 %	<5 %	
Nombre d'accidents du travail	0	0	

LE RESPECT DES IDÉES

Nous évoluons par notre capacité à inventer et imaginer. Nous plaçons l'intérêt de la recherche et sa participation à l'évolution de la création et de ses concepts avant le profit. Le corollaire de cette démarche est de favoriser la liberté de penser, de proposer, de contredire et surtout de penser hors du cadre.

Cette section renvoie à la section : «normes internationales du travail» et plus précisément au principe n° 3 du Global Compact des Nations Unies.

Ouvrir le champ des possibles

Nous souhaitons partager notre démarche d'ouverture, d'invention, de liberté d'imaginer et de penser au plus grand nombre. Concrètement nous avons mis en place plusieurs actions dans ce but :

- Lors de notre installation au Pré Saint-Gervais dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), nous nous sommes immédiatement rapprochés des structures locales et avons adhéré à la politique de cohésion urbaine et de solidarité qui vise à améliorer la qualité de vie des habitants, dans ce cadre nous serons amenés à animer des ateliers à destination des scolaires ou de population en formation ;
- Nous organisons des visites à caractère culturel pour les particuliers et les professionnels. Nous leur faisons découvrir notre philosophie et notre façon de travailler. Nous recevons un public international et participons ainsi au rayonnement des métiers d'art et de la création.

L'application à notre mode de travail

Afin de favoriser la pensée hors du cadre et la libre expression de nos collaborateurs, nous avons organisé nos locaux pour favoriser le dialogue et les interactions. Composé de divers espaces ouverts sur un vaste atelier où chacun évolue et peut échanger librement.

Dans une logique progressiste, le management est horizontal et permet à chacun d'avoir un dialogue direct avec chaque collaborateur, quels que soient son poste, son ancienneté ou ses attributions. Chaque collaborateur est ainsi libre de lancer des initiatives, demander des améliorations du cadre de travail, négocier seul ou collectivement des évolutions au niveau de l'entreprise.

Indicateurs de progrès et évolutions à venir

Notre principal axe d'amélioration pour les années à venir est de développer les actions de diffusion de notre démarche, en effet, les mesures sanitaires imposées en 2020 et 2021 ont fortement freiné notre volonté d'action.

Indicateurs	2020	Objectifs 2021	Évolution sur 1 an (%)
Nombre d'interventions de formation et sensibilisation aux métiers d'art et aux arts unifiés.	6	10	
Nombres d'initiatives / propositions portées par les salariés	5	>5	

LE RESPECT DES CONNAISSANCES

Nous sommes convaincus que la connaissance est un outil de libération des peuples, à la base de l'humanité et du progrès. Elle permet par son accumulation, mais aussi ses évolutions de construire les briques de notre futur. Par nos actions nous souhaitons contribuer à la préservation des acquis, mais également à l'acquisition de nouvelles connaissances.

Cette section renvoie aux sections : «environnement» et «lutte contre la corruption» et plus précisément au principe n° 9 et 10 du Global Compact des Nations Unies.

ENVIRONNEMENT

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Sauvegarde et évolution des savoir-faire

Nous nous engageons dans la formation et la sauvegarde des savoir-faire. Nous coopérons pour cela avec des chercheurs et ingénieurs pour le développement de process innovants alliant savoir-faire traditionnel et nouvelles technologies. Nous nous efforçons par ailleurs de transmettre nos connaissances et savoir-faire à travers l'apprentissage et la formation tant initiale que continue.

Diffusion des connaissances et logiciels libres

Afin de faciliter la diffusion des connaissances, nous participons financièrement et humainement à diverses initiatives, dont l'encyclopédie Wikipédia. Nous participons également financièrement aux développements de logiciels open source et favorisons l'usage de ces outils de création numérique en les faisant découvrir à nos collaborateurs et à nos jeunes en formation.

Ainsi sur le 1 % de notre chiffre d'affaires dédié à différentes associations, 20 % sont dédiés aux logiciels et à la culture libres.

Lutte contre la corruption

Nous traitons la lutte contre la corruption dans cette section, elle aurait pu être intégrée dans d'autres sections, car elle est multifacette. Nous identifions cependant avant tout la corruption comme une négation de la prévalence de la connaissance. En effet, une connaissance libre et non faussée amène à des choix logiques (d'un prestataire, d'un processus, d'un salarié, etc.). L'objectif de la corruption est de modifier ce choix logique par un choix biaisé à l'aide d'avantage financier, en nature ou de pression diverse.

Aussi dans ce cadre, nous luttons activement contre la corruption en notre sein en ayant une politique claire vis-à-vis des cadeaux et avantages client ou fournisseur. Nous n'offrons que des éléments de faibles valeurs et les adressons de préférence aux «équipes». Nous appliquons la même politique vis-à-vis des cadeaux reçus, ils ne sont acceptés que s'ils sont de faibles valeurs et sont ensuite partagés avec l'ensemble du personnel, quel que soit le destinataire.

Nous refusons bien évidemment tout acte de remerciement «financier» et signalons le cas échéant toute proposition de montage financier douteux aux autorités compétentes.

Indicateurs de progrès et évolutions à venir

Nous souhaitons à long terme (2030) remplacer l'ensemble de nos logiciels par des logiciels libres tout en continuant à contribuer financièrement à leur développement.

Concernant la formation interne, nous allons mettre en place un programme de formation et d'échange de compétences entre nos différents collaborateurs.

Indicateurs	2020	Objectifs 2021	Évolution sur 1 an (%)
Actions de formation à destination des salariés	3	4	
Part du CA alloué aux dons aux associations	1 %	1 %	

LE RESPECT DES RESSOURCES

Nous sommes conscients de vivre sur une planète avec des ressources limitées et pour la plupart non renouvelable à l'échelle de l'humanité. Nous œuvrons de surcroît dans des secteurs consommateurs de matériaux polluants issus de la pétrochimie (plastiques, tissus synthétiques, résines, etc.) et avons donc de nombreux leviers d'actions pour faire évoluer notre rapport aux ressources. De ce constat nous avons mis au centre de notre action environnementale le respect de toutes les ressources et matières.

ENVIRONNEMENT

Cette section renvoie à la section : «environnement» et plus précisément au principe n° 7 et 8 du Global Compact des Nations Unies.

Achats responsables et circuits courts

Nous sélectionnons des fournisseurs qui font preuve d'exigence et de transparence dans les domaines de l'environnement, de l'éthique sociale, de la qualité et des performances socio-économiques.

Nous minimisons les transports par une localisation au plus près de nos clients.

Nous veillons à favoriser les matières naturelles et biosourcées. Cela passe notamment par une veille active sur les nouveaux matériaux et les alternatives aux matières issues de la pétrochimie.

Limitation des déchets et des consommations, upcycling

Nous concevons nos créations pour minimiser les déchets et favorisons des achats raisonnés de fournitures locales et durables, nous réutilisons nos chutes de productions et pratiquons le tri pour les déchets non valorisables en interne.

Par notre adhésion à la Réserve des Arts, association solidaire dédiée à la culture et à la création, nous achetons des matériaux issus du réemploi et leur donnons nos matières inutilisées afin de participer à l'économie locale et circulaire.

Nous utilisons ainsi principalement des matières issues du réemploi pour l'emballage et le conditionnement et proposons ces matériaux à nos clients dès que leurs projets le permettent.

Diminution des besoins en énergie

Avec la rénovation du loft en 2019, le bâtiment a subi d'importantes améliorations avec :

- La mise en œuvre d'une isolation thermique performante ;
- Un éclairage optimisé des locaux : de larges baies vitrées favorisent l'accès direct à la lumière naturelle, les luminaires sont équipés d'ampoules basse consommation ;
- Installation d'une VMC double flux qui assure des économies d'énergie et une qualité de l'air optimale.

Nous avons également mis en place de bonnes pratiques et sensibilisons nos collaborateurs à la réduction de la consommation d'énergie par des gestes simples comme éteindre les lumières dans les pièces ou les équipements lorsqu'ils sont inutilisés, privilégier l'utilisation de l'eau froide, utiliser du linge lavable et réutilisable, etc.

Limitation de l'empreinte carbone

Nous incitons nos collaborateurs à effectuer leurs trajets en transport en commun ou à vélo par le versement d'une indemnité spécifique chaque mois.

Nous disposons par ailleurs d'un parc de vélos et d'un espace de stationnement dédié et sécurisé.

Végétalisation du Studio

En 2020, nous avons entrepris de végétaliser la cour du Studio avec différentes variétés d'arbres et de plantes comestibles et attirant les pollinisateurs.

Une cabane à insectes abrite des espèces qui protègent nos plantations (chrysopes, etc.) nous évitant l'utilisation de pesticides, créant ainsi un véritable écosystème.

Indicateurs de progrès et évolutions à venir

L'installation d'un système de régulation de température intelligent avec sonde extérieure pour la réduction de la consommation de chauffage.

Nous avons également à cœur d'être dans une démarche d'amélioration continue nous permettant de continuer à améliorer nos processus vers plus de durabilité, moins de production de déchets et plus d'efficience.

Indicateurs	2020	Objectifs 2021	Évolution sur 1 an (%)
Consommation énergétique			
Électricité	7307 kWh	7000 kWh	
Gaz	4824 kWh	4500 kWh	
Consommation d'eau	NA		
Taux de réemploi des emballages et calages	40 %	50 %	
Taux de revalorisation des déchets de production	50 %	55 %	
Part du personnel venant en transport doux ou en communs	100 %	100 %	
Masse de fruits et légumes récoltés sur l'espace végétalisé	3 kg	4 kg	

contact@invenioflory.fr
09 83 06 85 06 · invenioflory.fr
@invenioflory